

◆ Quand ?

Une réunion tous les deux mois à partir de janvier 2020.

Le planning des réunions est disponible auprès des services :

- Centre Médico Psychologique (CMP)
- Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)
- Hôpital de jour
- Unités d'Hospitalisation de Cholet
- GEM Soleil
- Résidence l'Envol
- Et auprès de la coordination CLSM

◆ Où ?

Salle de réunion du " Service Développement Social et Emploi "

48 rue des Bons Enfants – Cholet

À côté de la Mission Locale (accès par le porche)



◆ + d'infos

Sophie LANDREAU

Coordinatrice du CLSM

Service Développement Social et Emploi

Tél : 02 44 09 25 90

slandreau@choletagglomeration.fr

LE CONSEIL D'USAGERS CITOYENS en Santé Mentale



◆ *C'est quoi le conseil d'usagers citoyens en santé mentale ?*

C'est un lieu d'échanges, de débat et de réflexion entre personnes concernées par les questions de santé mentale.

◆ *Et quelles sont ses missions ?*

Il est un trait d'union entre les usagers et les instances du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) pour :

- ✓ Faire remonter la voix des usagers
- ✓ Favoriser leur participation aux décisions collectives
- ✓ Faciliter leur accès aux informations du CLSM

◆ *Pourquoi un conseil d'usagers citoyens en santé mentale ?*

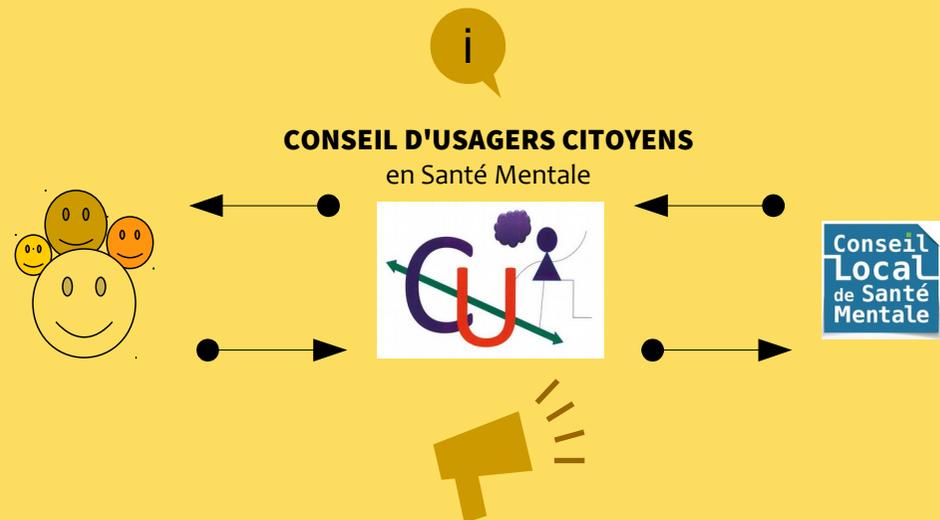
- ✓ Pour vous impliquer dans les réflexions sur les questions de santé mentale
- ✓ Pour vous associer aux projets et prises de décisions
- ✓ Pour faire reconnaître votre expérience comme une compétence

◆ *Comment cela s'organise ?*

- ✓ Des thématiques de réunions définies en fonction de vos besoins et des actualités / projets du CLSM
- ✓ Un cadre de participation très souple. il vous est possible de participer de différentes manières : présence simple ou active, mission au sein du conseil, participation régulière ou ponctuelle

◆ *Qui peut participer ?*

Tout usager citoyen concerné par les questions de santé mentale et domicilié sur l'Agglomération du Choletais.



Une charte de participation précise les principes et valeurs du conseil d'usagers en santé mentale